# Programme de Formation

## Maladies chroniques et RQTH : quels acteurs, quels leviers pour le maintien dans l'emploi ?

## Organisation

**Durée :** 1 heure

**Mode d'organisation :** À distance

## Contenu pédagogique

### *Public visé*

Salariés, managers, RH, représentants du personnel

### *Objectifs pédagogiques*

- Définir ce qu'est une maladie chronique et ses enjeux en milieu professionnel
- Identifier les impacts possibles sur le travail et l'organisation
- Comprendre le rôle de la RQTH dans le maintien dans l'emploi
- Identifier clairement les acteurs clés : SPSTI, MDPH, employeur, Agefiph, Cap emploi
- Savoir vers qui s'orienter en fonction des situations rencontrées

### *Compétences visées*

### *Description*

**1/Les maladies chroniques : repères essentiels**

- Quelques notions et chiffres clés sur les maladies chroniques et l'emploi
- Maladies visibles et invisibles: exemples fréquemment rencontrés en milieu professionnel
- Impacts des maladies chroniques sur le travail

**2/Prévention de la désinsertion professionnelle & préconisations d'aménagements**

- Les acteurs du maintien dans l'emploi : qui fait quoi ? (SPSTI, MDPH, AGEFIPH, EMPLOYEUR)
- Zoom sur la Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé

**Temps d'échanges – Questions / Réponses**

### *Prérequis*

Aucun pré-requis

## *Modalités pédagogiques*

- Exposés théoriques
- Pédagogie participative (échanges, questions-réponses)

## *Moyens et supports pédagogiques*

- Support de présentation au format PDF
- Fiche mémo sur les dispositifs d 'accompagnements

## *Modalités d'évaluation et de suivi*

Nos formations s'inscrivent exclusivement dans le cadre de la formation professionnelle continue ; elles permettent de développer ou de certifier des compétences clés mais ne délivrent pas de diplôme d'État, ni RNCP.

Quizz de vérification des connaissances

## *Informations sur l'accessibilité*

**Des formations accessibles aux personnes en situation de handicap**

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif formation@kerea.eu

**Conditions d'accompagnement**

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.

## *Modalités techniques et environnement*

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour permettre l'accès à l'espace connecté personnel (quizz, émargement, documentations…)

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc)

**L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu**